

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 mai 2023

CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA STRUCTURATION, LE FINANCEMENT, L'ORGANISATION DES GROUPUSCULES ET LA CONDUITE DES MANIFESTATIONS ILLICITES VIOLENTES ENTRE LE 16 MARS 2023 ET LE 4 AVRIL 2023  
- (N° 1181)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 6

présenté par

M. Chenu, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Substituer à la date :

« 16 mars »

la date :

« 19 janvier ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à étendre la période d'enquête. Les manifestations contre le projet de réforme des retraites n'ont pas commencé le 16 mars mais le 19 janvier. Cette première manifestation était déjà émaillée de violences et dégradations commises par des groupuscules. D'autres violences bien plus importantes ont eu lieu lors des manifestations suivantes. Cette commission d'enquête doit commencer ses recherches depuis le début des manifestations jusqu'à la dernière en date. L'émergence et l'évolution d'actes violents doivent ainsi pouvoir être éclairées.